

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 avril 2015

OBJET

**02 – CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS D'ADJOINTS
D'ANIMATION POUR LES STRUCTURES CENTRE DE LOISIRS,
JEUNESSE ET TREMLIN POUR L'ETE 2015**

N° 2015-04-02
NOMENCLATURE : 4/2/1

L'an deux mille quinze, le vingt-sept avril à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-sept avril 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous
la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 27

Votants : 27

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine
REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Damien
CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU,
Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE,
Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle
CHESNAIS.

Absents : 2

Florence CABRESIN
Chantal PERRUCHET

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir...0
votants.....27

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Pour faire face aux besoins d'encadrement des services Centre de Loisirs, Tremplin et
Jeunesse durant les vacances de l'été 2015, il est nécessaire de recruter des adjoints
d'animation de 2^{ème} classe non titulaires dont le détail suit :

Centre de loisirs : 14 postes pour la structure et 3 postes pour les séjours.

Tremplin – Jeunesse : 4 postes pour le Tremplin, 4 postes pour la Jeunesse et 3 postes pour
les séjours qui sont mutualisés entre les deux structures.

Ces animateurs loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 27 Voix pour décide :

**- D'EMETTRE un avis favorable pour la création des postes d'adjoints d'animation de
2^{ème} classe pour l'été 2015.**

Pour extrait conforme,

Le 27 avril 2015

**Le Maire,
Alain ROYER**

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150427_2015-04-27-DE02-
DE
Date de télétransmission : 30/04/2015
Date de réception préfecture : 30/04/2015

Publié le 30/04/15